

DCM Systematic lance DCM RAIF – Solken Convertible Arbitrage, un fonds innovant d'obligations convertibles couvertes

Genève, 7 février 2023, 10h00 CET



Les gérants de la stratégie : Alexis Martin (à gauche), Romain Cosandey (à droite).

Contenu commercial ☐

[Partager](#)

07 février 2023, 10h00

- L'arbitrage sur les obligations convertibles a tendance à agir comme un puissant outil de diversification de portefeuilles.
- L'environnement de marché actuel constitue un point d'entrée idéal pour les stratégies d'arbitrage de convertibles.
- DCM Systematic Advisors SA lance DCM RAIF - Solken Convertible Arbitrage, une approche originale associant des techniques discrétionnaires et quantitatives.

DCM Systematic Advisors SA ("DCM Systematic") a le plaisir d'annoncer le lancement de DCM RAIF - Solken Convertible Arbitrage, un fonds dont l'objectif est de saisir les opportunités d'arbitrage sur le marché des obligations convertibles en utilisant une approche originale associant des techniques discrétionnaires et quantitatives.

Les stratégies d'arbitrage de convertibles offrent généralement aux investisseurs un moyen efficace de diversifier leurs portefeuilles, en proposant des rendements faiblement corrélés aux classes d'actifs traditionnelles, y compris les obligations convertibles long-only.

Le niveau de valorisation structurellement faible de la classe d'actifs, l'environnement actuel de volatilité accrue et un accroissement prévisible des nouvelles émissions constituent un contexte d'entrée idéal pour les obligations convertibles, tout en couvrant les risques associés aux marchés des actions et des obligations.

Le fonds est géré par Alexis Martin et Romain Cosandey, qui ont fait leurs preuves dans le lancement et la gestion de stratégies d'obligations convertibles. Tous deux ont une longue expérience de la gestion d'actifs dans des sociétés d'investissement très respectées, soutenue par un solide bagage théorique acquis dans des institutions académiques de premier ordre.

Les investisseurs du fonds bénéficieront d'un environnement entièrement réglementé, car Apis Asset Management, l'AIFM, est réglementé au Luxembourg et DCM Systematic, le gestionnaire de portefeuille, est réglementé par la FINMA en Suisse. En outre, Northern Trust, en tant qu'administrateur central, et Goldman Sachs International Limited, en tant que prime broker, fournissent le service et la surveillance attendus de partenaires de premier ordre.

Gaëtan Maraite, Directeur général, a déclaré : "Nous sommes ravis d'enrichir notre offre et de proposer à nos clients une nouvelle source de rendement absolu et de diversification. DCM RAIF - Solken Convertible Arbitrage conjugue les atouts de l'expérience exceptionnelle d'Alexis Martin et Romain Cosandey en matière d'arbitrage de convertibles et de la culture scientifique de DCM Systematic."

Site web de DCM Systematic

<https://www.dcm-systematic.com/>

Contact presse

H-Ideas S.A., Rue de la Cité 1, 1204 Genève, Suisse

Jean-François Hirschel, +41 22 561 8412, jfhirschel@h-ideas.ch

À propos de DCM Systematic

DCM Systematic Advisors SA ("DCM Systematic") est un gérant d'actifs indépendant quantitatif, basé à Genève, Suisse. La société a été créée en 2014 par ses trois dirigeants actuels (Anthony Dearden, Jérôme Callut et Gaëtan Maraite) qui exerçaient précédemment dans des responsabilités seniors chez Bluecrest Capital Management et dans le Groupe Pictet. L'équipe utilise des techniques d'analyse de données innovantes et applique des méthodes scientifiques rigoureuses pour identifier un chemin différent vers l'alpha.

À propos de l'équipe d'investissement

Romain Cosandey a rejoint DCM Systematic en juin 2022, en tant que chercheur quantitatif et gestionnaire de portefeuille. Il est co-fondateur de Solken Quantitative Research. Avant de rejoindre DCM, Romain était gestionnaire de portefeuille quantitatif chez SquarePoint Capital au sein de l'équipe de crédit systématique. Avant SquarePoint, Romain a travaillé chez Jabre Capital Partners de 2008 à 2018. Il a d'abord rejoint l'équipe en tant que Risk Manager, puis est passé au trading pour concentrer ses efforts sur la co-gestion de la stratégie d'arbitrage d'obligations convertibles. Romain est titulaire d'une maîtrise en mathématiques de l'Université de Genève et d'un M.Sc. en ingénierie financière de HEC Lausanne.

Alexis Martin a rejoint DCM Systematic en février 2022. Auparavant, il a cofondé Solken Quantitative Research pour construire un programme d'arbitrage de convertibles systématique. De 2009 à 2018, il a travaillé chez MFM Mirante Fund Management, où il était Managing Director et responsable des obligations convertibles, avec environ 1,2 milliard de francs suisses d'actifs sous gestion. Alexis a étudié à l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL), à l'École Normale Supérieure de Paris et est titulaire d'un doctorat en physique théorique de l'Université Pierre-et-Marie Curie.

À propos de DCM RAIF - Solken Convertible Arbitrage

SICAV luxembourgeoise RAIF - réglementée sous AIFMD

Code ISIN : LU2529224078

Date de lancement : 09/12/2022

Gestionnaire de portefeuille réglementé par la FINMA en Suisse : DCM Systematic Advisors S.A.

Dépositaire : Northern Trust

Prime broker : Goldman Sachs

AIFM autorisé par la CSSF au Luxembourg : APIS Asset Management

Avertissement

Ce communiqué de presse est uniquement destiné à des fins d'information et ne constitue pas une offre de quelque nature que ce soit. Ces informations ont été préparées pour être diffusées aux professionnels de l'investissement qui sont ou seraient classés comme clients professionnels, investisseurs qualifiés ou personnes éligibles qualifiées, et ne sont pas destinées aux investisseurs particuliers. Les opinions exprimées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées et ne doivent pas être interprétées comme un conseil en investissement ou une recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre, ni comme une invitation à investir dans une stratégie de trading ou un quelconque fonds géré par DCM Systematic Advisors SA ("DCM Systematic Product"). Toute personne envisageant un investissement doit demander un avis indépendant sur l'adéquation ou non de cet investissement particulier. Les performances passées ne sont pas indicatives des résultats futurs : les cours peuvent monter ou descendre. En outre, étant donné qu'un « DCM Systematic Product » peut ne pas être autorisé ou que son offre peut être restreinte dans une juridiction donnée, il incombe à chaque lecteur de s'assurer du respect total des lois et réglementations de la juridiction concernée et de prendre tous les conseils juridiques, réglementaires et fiscaux nécessaires sur les conséquences d'un investissement et d'examiner tous les documents d'offre du « DCM Systematic Product » concerné.